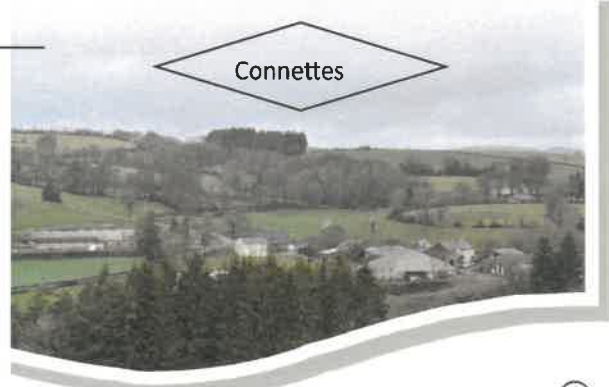
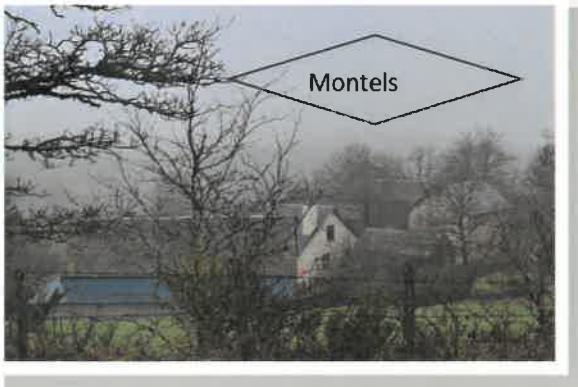


# Le Curanais



N°38 - janvier 2021

# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

A l'aube de cette nouvelle année, comme il est de coutume, en mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour 2021. Après une année 2020 éprouvante, marquée par une crise sanitaire sans précédent, nous aspirons à retrouver l'espoir, la sérénité et la liberté, liberté d'aller et venir sans contrainte, reprise d'une vie sociale normale, reprendre les activités associatives, rencontrer nos familles, nos amis et surtout revivre une vie sans l'angoisse du lendemain.

Aussi, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées durant le confinement : les services administratifs, techniques et scolaires, mais également les bénévoles qui ont assisté les personnes âgées. C'est dans ce contexte sanitaire incertain que la nouvelle équipe municipale, installée le 4 juillet 2020, a débuté son mandat. En raison de l'état d'urgence sanitaire, nous avons été contraints en nombre de réunions, mais cela a permis de continuer à statuer sur les projets en cours, comme l'adressage, l'acquisition des parcelles Soulié et Raynal et notamment la finalisation de l'étude et du plan de financement des nouveaux vestiaires du stade Philomène, dont les travaux devraient commencer à la fin du printemps.

A noter, également, l'arrivée, début novembre, à la veille du deuxième confinement, de Manu et Carine comme gérants du Vioulou. Malgré la fermeture du restaurant, pour cause COVID-19, l'épicerie est ouverte tous les jours, midi et soir, ils confectionnent de bons repas à emporter. Nous leur souhaitons réussite et courage dans l'attente de l'ouverture.

Les premiers mois de 2021 s'annoncent également difficiles, avec une recrudescence des contaminations. Ce constat ne doit pas nous empêcher de nous projeter vers l'avenir et de poursuivre nos projets.

Courant décembre nous avons eu l'accord de Polygone SA, société de construction de logements, pour reprendre l'ancienne maison Terral et réaliser des appartements, en échange d'une cession temporaire du bâtiment. Les travaux devraient débuter courant 2021. L'adduction d'eau du hameau de Montels est également programmée pour 2021.

Concernant la communauté de communes, suite à la mise en place des instances, l'actualité a repris son cours, avec d'abord la mise en place du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Le PLUi devient le document d'urbanisme opposable, en termes de projets et constructions sur le territoire de la commune pour les dix ans à venir. L'espace doit être préservé pour l'agriculture, en conséquence, il sera plus difficile de réserver de grands terrains pour la construction dans nos villages. En contrepartie, nous devons favoriser la rénovation de l'ancien, préserver notre patrimoine en facilitant le changement de destination de certains bâtiments. Autre changement, au niveau de la communauté de communes trois zones d'activités sont actées : La Glène, Salles-Curan et Villefranche de Panat. Quid de l'extension de la zone du Claux de Curan ? Actuellement, le conseil municipal travaille à préserver son extension en présentant des projets avant que le couperet ne tombe... Le projet de piscine à Salles-Curan, porté par la communauté de communes continue à avancer avec le choix dernièrement du maître d'œuvre. L'espoir fait que la vie doit continuer.

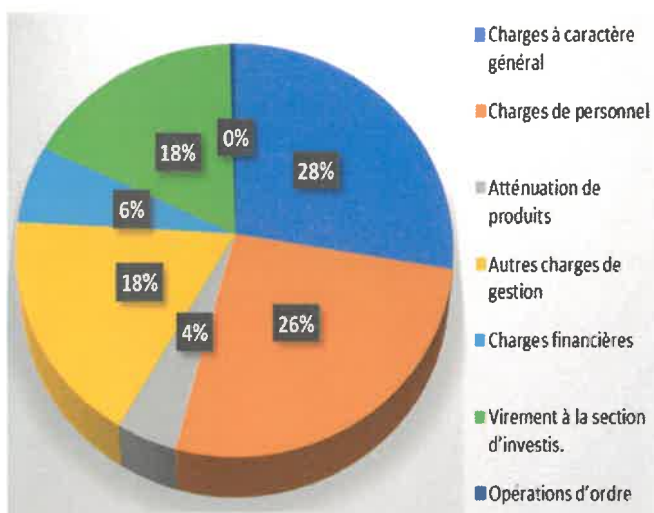
Bonne année à toutes et à tous.

JL GRIMAL

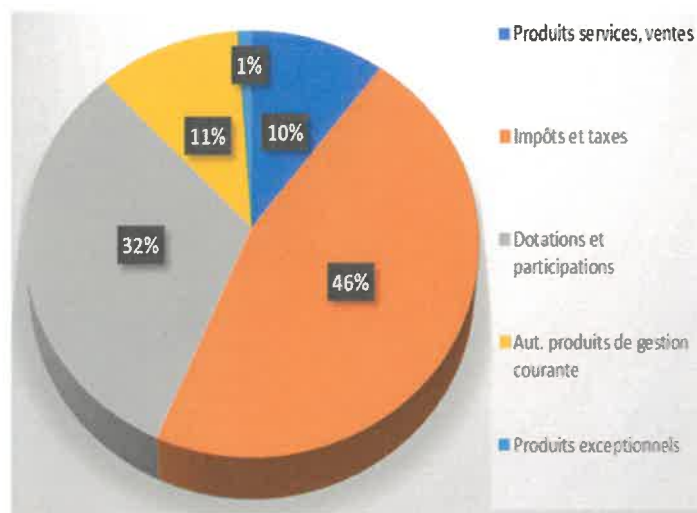
# VIE MUNICIPALE — Budget

## Budget principal 2020 (prévu)

Dépenses de Fonctionnement 365 850 €

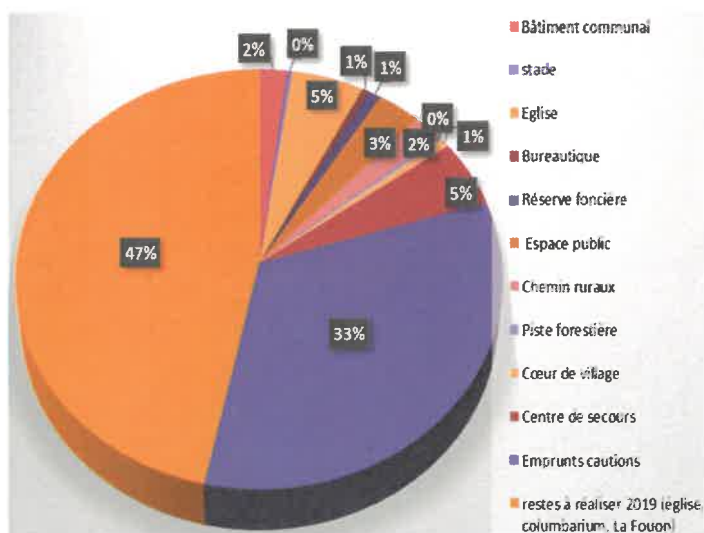


Recettes de Fonctionnement 365 850 €

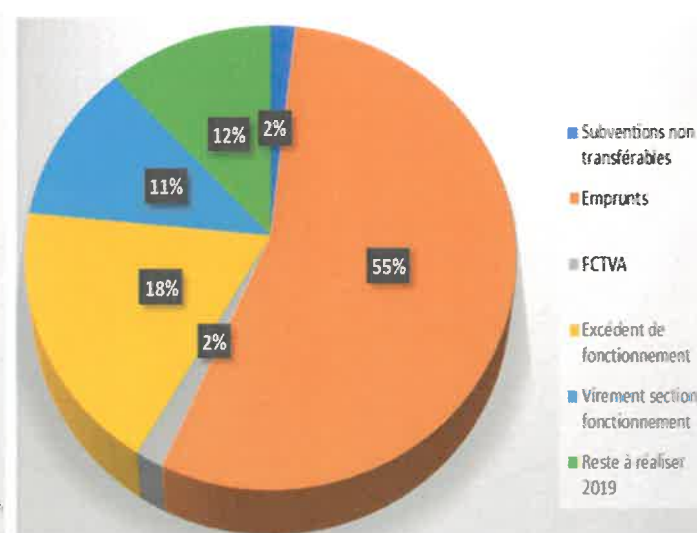


Dépenses d'Investissement 319 642.10 €

solde excé nég reporté 168 140.02 €



Recettes d'Investissement 463 739.86 €



Compte tenu des circonstances liées à la crise sanitaire en cette année 2020, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas apporter de modification aux taux pour l'année 2020.

La taxe d'habitation n'étant plus une taxe locale, les taux des taxes foncières s'établissent ainsi:

- ◇ Taxe sur le foncier bâti : 14.74 %
- ◇ Taxe sur le foncier non bâti : 94.96 %

## Budget eau 2020 (prévu)

Dépenses de Fonctionnement 78 825.93 €

Charge à caractère général	19 500.00
Charge de personnel	9 000.00
Redevances Adour Garonne	7 000.00
Autres charges	500.00
Charges financières	4 966.93
Dotations amortissements	400.00
Virements section investissement	26 246.00
Opérations d'ordre	11 213.00

Recettes de Fonctionnement 78 825.93€

Vente d'eau et services	43 362.43
Reprise sur amortissement	2 500.00
Opérations d'ordre	5 569.00
Excédent reporté 2019	27 394.50

Dépenses d'Investissement 89 569 €

Matériel d'exploitation	3 000.00
Travaux sur réseaux	65 000.00
Emprunts et dettes	16 000.00
Opérations d'ordre	5 569.00

Recettes d'Investissement 89 569 €

Emprunts	20 000.00
Virement de section fonctionnement	26 246.00
Solde d'exécution reporté 2019	43 323.00

## Budget assainissement 2020 (prévu)

Dépenses de Fonctionnement 27 044.53 €

Charge à caractère général	5 500.00
Charge de personnel	6 000.00
Redevances Adour Garonne	1 800.00
Charges financières	1 986.53
Dotations amortissements	500.00
Opérations d'ordre	11 258.00

Recettes de Fonctionnement 27 044.53 €

Vente d'eau et services	16 018.88
Opérations d'ordre	5 843.00
Excédent reporté 2019	5 182.65

Dépenses d'Investissement 39 197.95 €

Matériel d'exploitation	7 500.00
Travaux sur réseaux	22 629.95
Emprunts et dettes	3 225.00
Opérations d'ordre	5 843.00

Recettes d'Investissement 39 197.95 €

Opérations d'ordre	11 258.00
Solde d'exécution reporté 2019	27 939.95

# VIE MUNICIPALE- Retour sur les projets 2020

## ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars, avec l'élection de 9 personnes sur les 11 prévues. La conjoncture a repoussé le deuxième tour au 28 juin 2020 pour compléter le conseil municipal :

*Maire : Grimal Jean Louis*

*1 ère adjointe : Arguel Marcelle*

*2 eme adjoint : Fournier Yannick*

*3 eme adjointe : Martin Yolande*

*Conseillers : Cazottes Marcel, Cluzel Julien, Costes Nathalie, Fabié Jean-Claude, Fabre Marion, Portes Lionel, Vivian Vassalo*

La mise en place a eu lieu courant juillet avec l'élection du Maire, des adjoints, des délégations et l'installation des commissions.

Marcelle Arguel et Jean Louis Grimal sont les délégués à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup

## Délégations

	Délégué titulaire	Délégué suppléant
SIEDA - Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron	Costes Nathalie	Cazottes Marcel
SMBVV – Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur	Martin Yolande	Cluzel Julien
SMICA – Syndicat Mixte d'informatisation de Collectivités Adhérentes	Grimal Jean Louis	Fabre Marion
Défense	Vassalo Vivian	
Sécurité Routière	Martin Yolande	
Commissions appel d'offre	Arguel Marcelle Portes Lionel Fabié Jean Claude	Fournier Yannick Costes Nathalie Cluzel Julien
Aveyron Ingénierie	Grimal Jean Louis	
Aveyron Culture	Grimal Jean Louis	

## Commissions municipales — Le Maire est Président de toutes les commissions

	Vice-Président	Membres
Voirie- travaux-urbanisme et Environnement	Fournier Yannick	Fabié Jean Claude Cazottes Marcel Martin Yolande
Agriculture - Chemins	Portes Lionel	Cluzel Julien Fournier Yannick Martin Yolande
Finances locales	Arguel Marcelle	Cazottes Marcel Fabié Jean Claude Costes Nathalie
Vie associative – Sports- Culture	Vassalo Vivian	Costes Nathalie Fabre Marion Portes Lionel
Action sociale – Citoyenneté- Education	Cluzel Julien	Fabre Marion Arguel Marcelle Martin Yolande
Communication – Site internet	Costes Nathalie	Vassalo Vivian Fabre Marion Cazottes Marcel

## Le VILOU



La commune de Curan propose d'exonérer la société SVC Restauration des loyers pour les mois de mars, avril, mai et juin 2020, correspondant à une période estimée pendant laquelle leur commerce a été durement impacté par le confinement.

Cyril et Sandrine ont quitté le commerce fin juillet suite aux difficultés économiques dues à la crise sanitaire. Bonne continuation dans leur projet personnel.

En novembre, Manu et Carine ont repris l'activité du multiservice et de la restauration à emporter. Ils proposent tous les jours, des plats à emporter et ont bien achalandé l'épicerie.

Vous pouvez les joindre pour passer vos commandes (pizza, burgers, plat à emporter..) au 06 09 72 45 75.



Par décision préfectorale, le Vioulou est autorisé à ouvrir la salle de restaurant aux ouvriers sur réservation. Le service se fait dans le strict respect des conditions sanitaires imposées.

## TRAVAUX du VESTIAIRE au stade Philomène

L'obligation de mise aux normes pour une homologation du terrain en niveau 5 (actuellement niveau 6) jumelée à la promotion de l'équipe 1 en régionale 3 nécessite la réalisation de travaux aux vestiaires du stade Philomène.

Les plans qui ont été présentés aux instances régionales de la ligue de football Occitanie ont abouti à un avis favorable d'homologation.

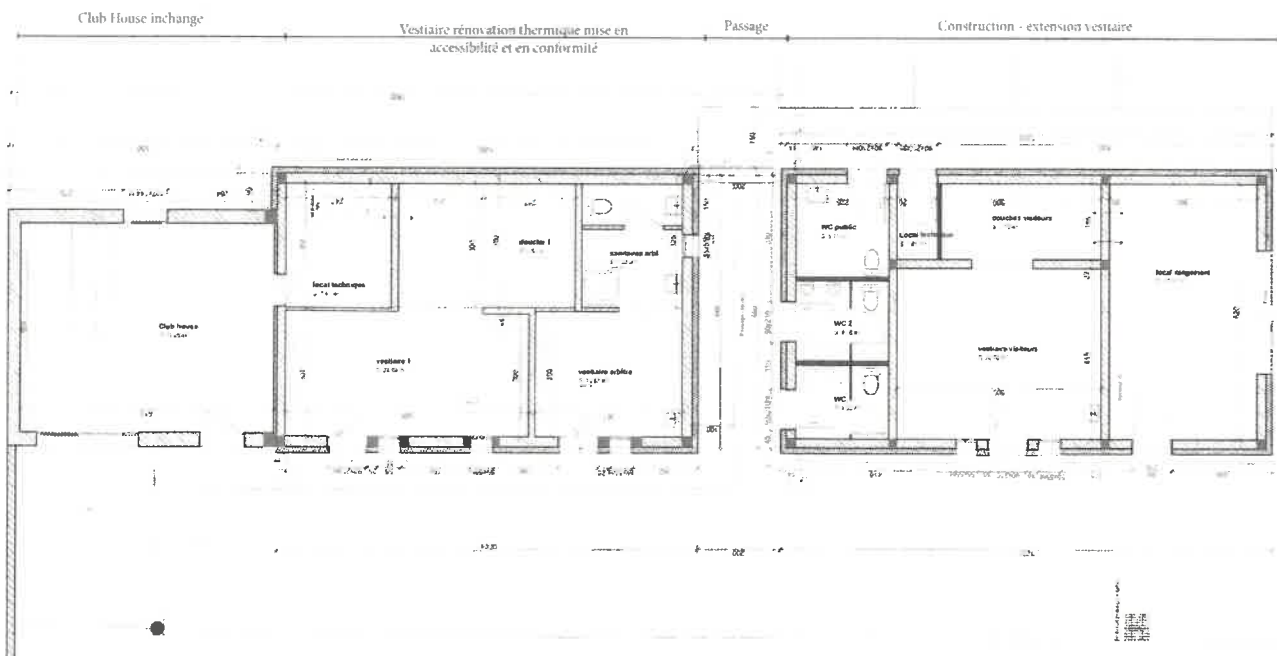
Ce projet peut bénéficier de plusieurs aides financières publiques et privées. Le plan de financement prévisionnel est ainsi proposé.

Dépenses HT : 182 000.00 € dont 22 000 € de maîtrise d'œuvre et bureaux de contrôle

Recettes Publiques : 145 000.00 € décomposées ainsi : Conseil Départemental : 25 000.00 €, Conseil Régional : 30 000.00 €, Communauté de Communes : 30 000.00 €, Etat : 60 000.00 €

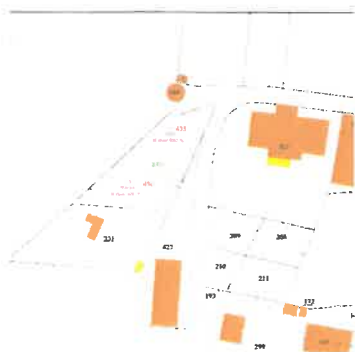
Recettes Privées : Fonds d'aide au football amateur : 20 000.00 €

L'autofinancement s'élève à 17 000 € HT et 36 400 € de TVA récupérable.



## **Foncier**

- ◇ En raison de l'extension prochaine du vestiaire, une parcelle de terrain de 2705 m<sup>2</sup> appartenant à Thierry RAYNAL a été acquise de l'autre côté du stade Philomène (Route de La Fabrègue) afin d'y aménager une zone de stationnement pour sécuriser la zone lors d'événements sportifs.



- ◇ La Commune a acquis une parcelle de terrain de 714 m<sup>2</sup> issue de la parcelle AB 232 appartenant à Daniel SOULIE. Cette parcelle située rue du château d'eau à proximité de la salle des fêtes présente un intérêt pour la collectivité afin d'y réaliser plusieurs aménagements, mais surtout dans le but de garantir la sécurité publique à proximité immédiate de la salle des fêtes.

## **Adressage**

La dénomination des voies communales et la numérotation des habitations permettent le repérage, l'accès des services de secours ou commerciaux, la localisation sur le GPS. Le système métrique choisi par la commune permet de donner la distance en mètre en localisant l'habitation par rapport au début de la voie (point zéro).

## **Site Internet**

La réalisation du site Internet nouvelle mouture en est à ses prémices. Une trame a été proposée par le SMICA et il convient désormais de compléter l'arborescence du site. La Commission communication travaille sur le contenu.

A ce sujet, les personnes qui possèdent de jolies photos de nos villages et hameaux et qui ne voient pas d'inconvénient à ce qu'elles soient publiées peuvent nous les envoyer à la Mairie pour illustrer le site internet de la Commune.



## **« Maison Terral » – Projet La Fouon (en référence à la Fouon d'Hercule)**

Une première rencontre avec Polygone (promoteur de logements sociaux) a eu lieu. Cette société est intéressée par la maison pour y faire 2 ou 3 appartements avec si possible un peu de terrain pour chacun. Il serait demandé à la commune de s'occuper des abords. Polygone présentera le projet ou les projets au conseil municipal.

## **PLUI**

Avec la mise en place du PLUI, la gestion de l'urbanisme échappe à la commune.

Les Communes sont obligées de définir des OAP (Opérations d'Aménagements Programmées) pour les 10 ans à venir.

Le zonage définitif doit intervenir d'ici la fin du premier semestre 2021.

## **Adduction d'eau**

La réalisation de l'adduction d'eau du hameau de Montels est programmée courant 2021



### **Le mot du Président de la Communauté de communes.**

Notre mandat démarre dans le contexte très difficile de la crise sanitaire de la Covid-19. Face à ces difficultés d'une ampleur inédite, notre Communauté de communes a privilégié, dès le 13 mars 2020, une réponse efficace et pragmatique. Cet engagement s'est traduit par des mesures sanitaires coordonnées (groupement d'achat de masques chirurgicaux et de solutions hydroalcooliques pour les communes, distribution gratuite de masques en tissu pour nos populations) et par l'adhésion à des dispositifs économiques en faveur des entreprises (fonds régional OCCAL, dégrèvement de CFE...). Malgré la morosité actuelle, l'avenir n'est jamais totalement écrit et notre devoir est de rester mobiliser pour poursuivre nos objectifs.

En effet, depuis sa création en 2001, les valeurs de solidarité et de coopération sont les fondements même de notre intercommunalité. Au cours du dernier mandat, la communauté de communes a élargi ses compétences à travers notamment la politique sociale pour toutes les générations, la planification, l'économie....

Au fil des ans, beaucoup de partenaires, d'acteurs économiques, institutionnels, associatifs ont été fédérés autour de projets de plus en plus nombreux, déployés au bénéfice de toutes les communes et des habitants du Lévézou.

Sur la commune de Curan, ces actions se sont concrétisées par le financement, grâce à des fonds de concours de l'intercommunalité, de projets de rénovation et d'aménagement (clocher de l'église, de modernisation de l'éclairage public, pont à bascule...).

Cette dynamique reste le cœur de notre action, concrète et collective, telle que je souhaite la reconduire pour ce nouveau mandat. Néanmoins, sa mise en œuvre s'avère plus périlleuse que par le passé car l'Etat s'est fortement désengagé de notre collectivité locale (la baisse de soutien de l'Etat est d'environ -75% depuis 2014). Sans l'importance des ressources propres que nous possédons, une petite communauté de communes comme la nôtre ne serait pas en mesure de faire face à cette baisse.

Aussi, nous travaillons déjà à des projets innovants générateurs de nouvelles ressources externes. Il conviendra aussi d'être plus efficient dans nos compétences traditionnelles.

Ces conditions permettront de porter des projets structurants pour tout le territoire de la communauté, seuls types de projets permettant à nos territoires ruraux, et au Lévézou en particulier, d'avoir un avenir prometteur dans un monde qui bouge extrêmement vite.

Alexis CANITROT

Président de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup



# La parole aux associations



## Club Les Genêts d'or

2020 fut une année difficile pour chacun de nous et particulièrement pour les personnes âgées et isolées. Les diverses rencontres mensuelles n'ont pu avoir lieu et le lien social s'est distendu.

Aussi, le bureau du Club des Genêts d'Or a décidé, pour agrémenter cette période des fêtes de fin d'année, d'offrir une boîte de chocolats à chacun des adhérents. La distribution a permis de rencontrer la plupart d'entre eux et à l'unanimité, ils nous confiaient combien ces rendez-vous leur manquaient.

Alors, courage, cette année 2021, c'est notre souhait, nous permettra de nous retrouver à nouveau, même si ça n'est pas pour tout de suite.

Ainsi, j'adresse à chacun d'entre vous, au nom du Club des Genêts d'Or dont je me fais le porte-parole, une bonne année 2021 : santé, bonheur, vœux réalisés, pour vous et tous ceux que vous aimez.

Pour le Club, La Présidente, Marie-Hélène Grimal



## L'école

L'année scolaire 2019-2020 s'est terminée de manière originale : les enfants ont joué une scénette représentant la vie durant le confinement avec l'« école à la maison » et le déconfinement avec le retour à l'école. C'est avec humour et bonne humeur que les enfants ont retracé ces mois si particuliers devant leurs parents lors de la traditionnelle soirée de fin d'année, dans le respect des gestes barrières !

Perrine, Clovis et Emilien ont fait leurs adieux avant de rejoindre le collège en septembre. Quant à Fanny et Paul, ils ont, eux, effectué leur première rentrée à l'école où ils ont retrouvé leur maîtresse Agnès et Aurélie, leur aide-maternelle.

L'année a repris avec le prolongement du projet de visibilité de notre école. Notre projet « promenade dans le temps » nous avait emmenés en 1855, le 11 mars, au chevet de Marianne Julien, célibataire et sans profession, originaire de Martials, paroisse de Curan. Elle était alitée pour « cause de maladie corporelle » et elle déclarait vouloir disposer par testament public ses biens, créances et actions. Devant le notaire Jean François Teyssyre et devant plusieurs témoins, elle énonce ses dernières volontés ; elle « donne et lègue la somme de 1800 francs pour l'établissement d'un couvent de religieuses à Curan pour l'éducation de la jeunesse » ; c'est ainsi qu'est née l'école à Curan.

Après un vote ouvert à toute la communauté éducative et à la Municipalité, l'« Ecole Marianne JULIEN » a vu le jour.



L'initiation à l'occitan avec Jacques Migayrou, l'apprentissage de l'anglais avec Claire Rolland-Molinier, l'intervention de Marine en lien avec le Conservatoire de l'Aveyron peuvent se maintenir dans le respect du protocole sanitaire et ils sont des moyens de s'ouvrir au monde qui nous entoure.

Ce trimestre n'a pas pu se terminer, comme de coutume, par une après-midi en présence des parents, grands-parents et Club des Genêts d'Or. Malgré tout, les enfants ont pu leur offrir un spectacle de Noël composé de chants et batucada, mais cette fois d'une manière bien particulière... à distance ! Un moment magique qui a permis de faire briller les yeux de chacun à l'occasion

de Noël !

Un grand MERCI à la municipalité pour son aide financière importante, à tous les parents pour leur grande implication dans les différentes manifestations.



**« Toute l'équipe éducative adresse à chacun et chacune d'entre vous, ses Meilleurs Vœux pour 2021 ! »**



## **Entente SALLES-CURAN/CURAN - Football**

Avant de revenir en détails sur cette particulière année 2020, l'ensemble des joueurs, dirigeants et partenaires du club vous souhaite une excellente année 2021 et vous adresse ses meilleurs vœux.

Avec environ 170 licenciés, l'ESCC a conclu une saison 2019-2020 bien particulière, marquée par une actualité importante.

Fin avril, le club avait publiquement communiqué sur les difficultés auxquelles il était confronté, plus précisément concernant l'encadrement de ses équipes et notamment auprès des formations jeunes. Dans ces conditions, la pérennité de la structure associative et du club s'avérait alors très incertaine. Fort heureusement des solutions ont pu être trouvées, en effet, l'objectif minimal de postes/fonctions à pourvoir - d'éducateurs et/ou de responsables d'équipes - que le club s'était fixé pour pouvoir perdurer, a pu être atteint pour réengager la totalité de équipes à l'aube de la saison 2020/2021.



Auparavant, le contexte sanitaire avait impacté le déroulé de la saison 2019-2020, qui bien que raccourcie, fut un bon cru, notamment pour la section senior masculine.

Alors que l'équipe 3 n'a pas quitté le trio de tête de son groupe en Départementale 6 et que l'équipe 2 s'est rapidement mise à l'abri de toute déconvenue en Départementale 4, l'équipe fanion s'est de façon plutôt surprenante maintenue en haut du classement tout au long de cet exercice tronqué, jusqu'à l'arrêt brutal de la saison. Un exercice terminé leader au total des points engrangés.

Résultat, suite à l'annonce de l'arrêt des compétitions et du gel des classements en mars 2020, l'ESCC s'est trouvé en position d'accéder au niveau supérieur. C'est donc en Régionale 3, un niveau inédit pour le club, que l'ESCC évolue depuis cette saison.

S'il faut bien reconnaître que le verdict aurait été fort certainement différent avec une saison disputée dans son intégralité au regard des moyens bien plus importants des autres clubs, cette accession inattendue est une belle récompense pour le groupe encadré, la saison dernière, par Lionel Veyrier et Maxime Vignes.

Et il faut évidemment avoir en tête que c'est une récompense collective, à l'échelle de l'ensemble du club. Car si l'équipe 1 est souvent considérée comme la partie émergée du club, toutes les autres composantes du club sont essentielles et indispensables à son fonctionnement. C'est en cela que cette accession doit être considérée par l'ensemble du club comme une étape structurante ainsi que bénéfique à tous et également une expérience valorisante.

Par ailleurs, le bureau du club a également restructuré et consolidé la partie associative et son fonctionnement. Des évolutions ont ainsi été apportées concernant notamment l'organisation des lignes directrices de cette dernière. Ces changements ont été présentés aux composantes du club lors de la dernière assemblée générale en juillet dernier.

Concernant le début de saison 2020/2021, bien difficile d'y revenir dessus, en effet, les compétitions ont à nouveau été stoppées en raison du contexte sanitaire et ce, jusqu'à fin janvier à minima. Les différentes formations seniors avaient disputé seulement quelques matchs et les formations jeunes débutaient juste les différents championnats.

Côté école de foot, Avec environ 80 jeunes joueurs et joueuses, l'ESCC joue un rôle majeur au sein l'entente RASPES-LEVEZOU. Engagée dans l'ensemble des catégories au sein des différents championnats représentés, l'ESCC démontre que l'avenir du club passe par son implication dans l'encadrement des plus jeunes. Cette dernière saison a notamment permis la poursuite du développement de la section féminine. Les dirigeants remercient les parents participant activement aux divers rassemblements et invitent ceux qui souhaiteraient s'investir auprès de ce jeune public à prendre part aux entraînements hebdomadaires.

Pour conclure, le bureau tient à remercier l'ensemble des personnes s'étant mobilisées ou ayant exprimé un intérêt concret concernant les préoccupations exposées au cours de ces derniers mois et ce, dans un contexte très particulier.

**L'Entente SALLES-CURAN/CURAN** remercie également l'ensemble des habitants des communes, les municipalités, les partenaires, mécènes et sponsors qui, par leurs diverses actions, soutiennent le club et ses valeurs en participant aux diverses manifestations du club.



## Organisation associative et sportive du club ESCC

### Bureau

Co-présidents : Bastien Monteillet et Benjamin Carrière

Secrétaire / Responsable commissions : Bastien Roques

Trésorier : Vincent Merlhe

Membres : Bénédicte Rigal, Kevin Arnal, Gaël Buscaylet et Frédéric Terral

### Responsables équipes et catégories

Equipe 1 : Maxime Vignes et Cédric Rigal

Equipe 2 : Yohan Monteillet, Vincent Merlhe, Romain Bessonnie et Benjamin Carrière

Equipe 3 : Loïc Vassalo, Gaël Buscaylet et Pierre Carrière

Filles : Julien Douls et Aurélie Merlhe

U18 Filles : Léa Bernard, Lucie Boulouys, Méguie Monteillet et Emilie Vidal (Haut Lévezou)

U17 : Benoît Alibert (Alrance), Jean-Joseph Soulié et Léo Martin

U15 : Olivier Combernoux (Haut Lévezou), Mathieu Gaubert, Kevin Arnal et Anthony Boussac

U13 : Vivian Vassalo, Florent Carrière et Jérémie Landes (Costecalde/Lestrade)

U11 : Lionel Arguel, Bernard Carrière et André Carrière

U9 : Yannick Gaubert, Philippe Belet (Costecalde/Lestrade) et Julien Cuzel

U7 : Florian Gaubert et Benoît Bru

Dirigeants : Christian Monteillet, Nicolas Martin et Gilbert Soulié

Arbitres officiels : Vincent Barthes et Pascal Cecon

L'Entente Salles-Curan / Curan est en entente avec les clubs voisins d'Alrance et Costecalde/Lestrade (pour les catégories U7 à U17) et Haut Lévezou (pour les catégories U15, U17 et U18F). Entre parenthèses, sont précisés les clubs d'appartenance des dirigeant(e)s présent(e)s dans l'encadrement de ces formations. L'ensemble des autres dirigeants est licencié à l'ESCC.

*Retrouvez toute l'actualité de l'ESCC sur les différents réseaux sociaux du club.*

*Légende photo jointe : les seniors à la reprise des entraînements, en juillet dernier.*

### Comité des Fêtes



L'ensemble des membres du comité des fêtes souhaite une belle et heureuse année 2021 aux Curannais. En ces temps difficiles pour chacun d'entre nous, nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Malheureusement pour l'association, l'année 2020 aura été blanche. Le contexte sanitaire a empêché la tenue des événements habituels, à savoir la fête votive au début de l'été et le quine en fin d'année.

2020 a laissé un goût amer à l'ensemble des bénévoles qui aurait souhaité partager les traditionnelles animations avec l'ensemble de la population. Cependant, la motivation est toujours présente et dès que cela sera possible, nous reprendrons nos activités afin de participer au mieux à l'animation du village.

Nous avons hâte de vous retrouver dans de meilleures conditions afin de partager un moment tous ensemble. En attendant, prenez soin de vous.



### Société de chasse de Curan

L'ensemble des chasseurs de la Société de Chasse de Curan vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



### Lou Cami Ferrat

#### Plus on bouge, mieux on vit !

Nous pensons que le coronavirus nous laisserait tranquille en cette fin d'année. Mais il n'en est rien!

Après cette période chaotique, nous espérons que 2021 soit meilleur pour vous tous. C'est ainsi que "LOU CAMI FERRAT" vous présente ses meilleurs voeux avec une mention spéciale pour les voeux de "bonne santé" qui sont, sans nul doute, ceux qui retrouvent le plus de sens.

En 2020, avec le confinement, de nombreuses sorties ont été annulées. Quelques unes ont pu avoir lieu en respectant les règles sanitaires. Nous restons attentifs à toutes les informations, mais la crise "corona" n'a pas dit son dernier mot... Dans ces conditions, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un calendrier précis de nos randos.

L'arrêt et les annulations de notre activité qui rythment la vie du club n'ont pas entamé le lien associatif.

Dans l'espoir d'un avenir plus serein, soyons et restons optimistes en formulant le souhait de nous retrouver au plus vite!

N'hésitez pas à venir partager de bons moments de détente, c'est un lieu d'échanges privilégié, dans un environnement naturel.



### L'association Familles Rurales de Curan

La vie associative de Familles Rurales de Curan pour l'année 2020 a, comme pour bien d'autres, été tronquée voire, mise à l'arrêt depuis plusieurs mois.

Tout avait bien commencé avec, dès le 4 janvier, une soirée « remise des prix du concours des illuminations » de Noël 2019. Puis, à l'occasion des vacances de février, les enfants se sont retrouvés à Pitchoo Millau pour partager une après-midi jeux tandis que les ados éclataient les scores au bowling.

Les cuisinières, quant à elles, se sont retrouvées pour un atelier crêpes, aussitôt faites, aussitôt dégustées. Ce fut le seul et unique rendez-vous culinaire de l'année.

Le quinzaine organisé le 7 mars – à quelques jours du premier confinement - a connu un beau succès.

Après une longue période de confinement et restrictions, l'Association a organisé une sortie



conviviale à Grimpe et Cimes le dimanche 26 juillet. Par une belle journée ensoleillée, les adhérents ont pu profiter de la fraîcheur des arbres de la forêt des Vernhes pour partager des activités de plein air : chasse au trésor, paintball, accrobranche au milieu des hêtres, où chacun a pu tester ses capacités, voir même se surpasser. Après l'effort, un pique-nique à l'ombre permettait de reprendre des forces avant une petite balade jusqu'à La Vierge des Lacs ou en bordure du lac.



L'Association Familles Rurales de Curan vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2021. Osons espérer que celle-ci sera plus clémente et que nous aurons la possibilité de retrouver une vie sociale plus riche.

## État Civil 2020

### **Naissances :**

Elyna DELHEURE, le 10 février à Sallèles

Agathe FABIE, le 24 avril à La Fabrègue

### **Mariage :**

Le 4/07/2020 : Morgane Cardenas Castro et Arthur Moreau de Curan

### **Décès ou transcriptions de décès:**

Gabriel Alary de Nayrac à 85 ans, le 19 mars

Henriette Delmas, née Comayras, de Curan à 92 ans – décédée à Rodez, le 21 septembre

# CURAN , infos et vie pratique

## Secrétariat de Mairie

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de 9h à 12h.

## Agence postale Communale

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

## Déchetterie de Salles Curan

Mardi : de 9h à 12 h  
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Samedi de 9h à 12  
(et du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de 14h à 17h30)

## Sacs Poubelles

Les sacs poubelles noirs et jaunes sont disponibles à la Mairie aux heures d'ouverture.

## Panneau Pocket

Application gratuite destinée à informer les habitants de la Commune d'informations diverses.

## Élections

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la gestion des listes électorales est assurée par les communes.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## Point Info Séniors

La permanence a lieu le 3<sup>ème</sup> jeudi de 11h à 12h à la résidence du Tilleul, Place de la Vierge sur rendez-vous.

## Transports à la Demande

Depuis Curan, destination Millau : le vendredi. Arrivée à Millau à 8h30 et retour à 12h15.

Aller : 2 € - Aller/retour : 4 €

Renseignements et réservations la veille : Voyages Gondran au 05 65 46 23 31

## Cartes nationales d'Identité et Passeports

17 mairies du Département, dont Salles Curan, sont équipées du dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Vous avez la possibilité de réaliser votre pré-demande en ligne ([www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)) ou de compléter un imprimé en Mairie.

## Éclairage public

Toute panne d'éclairage public doit être signalée au secrétariat de Mairie qui saisira les informations sur une plateforme dédiée gérée par le SIEDA (syndicat intercommunal d'énergie du département de l'Aveyron).

## Problème de réception de télévision ou radio

Le problème doit être signalé à l'ANFR (Agence Nationale des FRéquences) par téléphone au 0 970 818 818.

## Interruption de téléphone

Si vous constatez un problème de réception de téléphone, il vous appartient de le signaler vous-même à votre opérateur.

Si vous remarquez un poteau téléphone qui penche, qui est cassé ou bien des fils décrochés ou coupés, vous devez le signaler à la Mairie en précisant la couleur de la plaque accrochée au poteau et le numéro inscrit sur cette plaque. Une photo du dommage est un plus pour les services d'intervention.

## Panne d'électricité

Idéalement, et si vous le pouvez, vous devez appeler votre fournisseur d'énergie car vous seul avez tous les éléments nécessaires à une intervention rapide (explication du problème, numéro client, numéro du point de livraison etc.)



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTE



